

CONCESSION DES PLAGES NATURELLES

DE LA COMMUNE DE NOTRE DAME DE MONTS

1^{er} JANVIER 2017 au 31 DECEMBRE 2028

<p><i>PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT PROJET DÉFINITIF</i></p>

3- Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 :

3.1-Présentation des sites protégés

3.2- Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000

3.3- Diagnostique 2015 de l'état écologique des laisses de mer à Notre Dame de Monts